

DISTRIBUTION GAZ

CCE de GRDF
du 17 mai

La séance du CCE de GRDF s'est déroulée au siège de GRDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.
Président de séance: **Patrick BONNEAU**. Secrétaire : **Thierry JOURNET**.

Ordre du jour :

1- Fonctionnement du CCE :

- Approbation du PV de la séance du 15 mars 2018
- Budget prévisionnel 2018 du CCE de GRDF (pour information)
- Résolution sur la participation du CCE de GRDF à la fête de l'Humanité 2018 (pour avis)
- Résolution pour expertise libre du CCE : « point d'information sur les conséquences des ordonnances pour le passage aux CSE et CSE Central (pour avis)

2- Présentation pour information du Projet Evolution des Régions (PER) GRDF 2019 s'inscrivant dans le cadre du processus d'information consultation obligatoire [p.2-3]

3- Projet de Décision Unilatérale Congés de Fin de Carrière dans le cadre de l'évolution des métiers supports et logistiques du Service Commun (pour avis) [p.3]

4- REX sur l'expérimentation Epod (pour information) [p.4]

En préambule de la séance, la délégation CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire, dont voici un extrait.

Les gaziers et électriciens mobilisés sur leurs propres revendications autour de l'emploi, des salaires, des garanties collectives, du service public, de la suppression de la CSG

Ce CCE se tient dans une période de climat social extrêmement tendu. La lutte des cheminots rythme l'actualité sociale de ce printemps. Mais ils ne sont pas les seuls à battre le pavé. D'autres salariés, du privé, du public, des gaziers et électriciens, des usagers des services publics, des salariés d'Air France, du commerce, des retraités, des jeunes lycéens et étudiants, dans les familles, se mobilisent aussi dans cette période autour du refus de la société que le Pdt Macron et son gouvernement nous proposent. Ils sont aussi mobilisés sur leurs propres revendications autour de l'emploi, des salaires, des garanties collectives, du service public, de la suppression de la CSG, de l'accès à l'université...

Rappelons que les bénéficiaires du CAC 40 ont continués à progresser en 2017 (+ 21,6%) et se montent à 94 milliards d'euros de dividendes accaparés par les actionnaires.

A GRDF, c'est : pour la direction et les actionnaires :
-Augmentation de 1,8 millions d'€ pour les 10 plus gros salaires
-Augmentation du versement des dividendes et Remontée du Cice à l'actionnaire,...

Et pour les salariés : - Aumône misérable pour le SNB - Intéressement réduit de 20 % - Réduction drastique du nombre de NR – éléments déclaratifs pour les impôts 2017 erronés,...et, cerise sur le gâteau, DIMINUTION de la participation GRDF... liée principalement à une erreur de calcul des directions qui ne dit mot sur le sujet et n'assume pas ses erreurs : Quel exemple envers les Agents ?...Et pour couronner le tout, cette même direction décide la mise en place d'un véritable plan social à travers un CFC dans le cadre de l'évolution des métiers supports et logistique du Service Commun.

Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@erdf-grdf.fr
AURIOL	Carole	caroleauriol@orange.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@erdf-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@erdf-grdf.fr
BRIERE	Cassandra	cassandrebrriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgrdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@erdf-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@erdf-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@erdf-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@erdf-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@erdf-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@erdf-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	frederic.probel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@erdf-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.rot@erdf-grdf.fr
SANTO	Patrick	clemepat@yahoo.fr
SCHEERLINCK	Frédéric	frederic.scheerlinck@erdf-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludoviczuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@erdf-grdf.fr





1- Fonctionnement du CCE

- a. **Approbation du PV de la séance du 15 mars 2018**
Ce PV est approuvé à l'unanimité.
- b. **Budget prévisionnel 2018 du CCE de GRDF (pour information)**
- c. **Résolution sur la participation du CCE de GRDF à la fête de l'Humanité 2018 (pour avis)**
Résolution approuvée à l'unanimité (abstention de FO).
- d. **Résolution pour expertise libre du CCE : « point d'information sur les conséquences des ordonnances pour le passage aux CSE et CSE Central (pour avis)**
approuvé à l'unanimité.

2- Présentation pour information du Projet Evolution des Régions (PER) GRDF 2019 s'inscrivant dans le cadre du processus d'information consultation obligatoire (pour information)

GRDF : ENCORE UNE REFORME !!!

La mise en place d'EOAI à peine terminée, GRDF lance une nouvelle réforme de grande ampleur : PER 2019 (Projet d'Evolution des Régions)! Sous couvert de l'adaptation de GRDF aux nouvelles régions administratives et autres évolutions législatives (Loi NOTRe), LOI relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte,... la direction propose de passer de 8 mailles DR et DCT à 6 mailles et non 13 (12 + la Corse), comme le nombre de régions administratives, avec l'objectif d'atteindre un niveau de 30% de gaz renouvelable dans la consommation finale dès 2030... Cette réorganisation se résume par la disparition de 2 DR et 2 DCT (MED & ACL) et la recomposition des autres régions comme suit :

AVANT



APRES



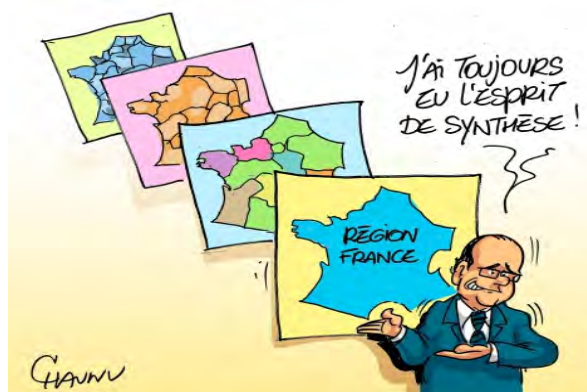
Encore un grand bouleversement pour un grand nombre d'agents qui, déjà, ne se retrouvent plus dans les organisations actuelles de l'entreprise!!! Comme d'habitude, les directions affirment, haut et fort, que cette « évolution d'organisation sera globalement sans impact sur les activités, ni les sites de travail des salariés...Mais déjà, après une lecture attentive du dossier, il apparaît un grand nombre de mutualisations d'activités qui impacteront de nombreux salariés et engendreront, dans un premier temps, la suppression d'une soixantaine de postes (fonctions managériales et fonctions supports essentiellement, mais également en BEX, MSG,...), ainsi que la disparition de plusieurs sites. Et ce n'est que le début !!!





Concernant l'impact financier, si le dossier fait état d'un coût global d'environ 12 millions d'€ en OPEX, le principal budget (SI = 7M€) n'est que trop peu détaillé... ! Malgré plusieurs bilatérales et plus de deux heures et demie de débats argumentés par des dizaines de questions, essentiellement exposées par la CGT, de trop nombreuses zones d'ombres subsistent sur ce dossier « structurant » ! Une homogénéisation des pratiques et des activités à réaliser devra être conduite pour l'ensemble des régions, que ce soit dans les APPI, MOAR branchements, Agence Ingénierie, AI (Changement de Direction, de méthode de management, de niveau de rigueur...) tout en respectant, de partout, le PRESCRIT ! Si certaines zones devront faire l'objet d'attentions particulières lors du passage de ce dossier dans les différents CE (ZEPIC des communes de BRESSUIRE, d'ARLES, les BEX de Mulhouse, Metz, Bourgogne, Poitou-Charentes, Auvergne Limousin) et le département de la Creuse, les élus CGT exigent que les dossiers qui seront constitués pour passage dans les IRP idoines aient tous la même architecture et constitution en termes de qualité et de quantité (cartographies détaillées des sites et régions concernées, communes, emplois, effectifs et activités concernés, différentes solutions proposées,...

Les IRP eux-mêmes, (CE, DP, CHSCT, DS) seront également impactés par cette réorganisation d'ampleur. Même si la direction affirme ne rien vouloir modifier sur les droits des élus des différents périmètres, entre la mise en place de leur réorganisation et les prochaines élections de représentativité, la vigilance devra être de mise. Pour cela, un comité de suivi devra être mis en place. Ce dossier doit recueillir l'avis du CCE le 30 Mai prochain. En attendant, vos élus CGT se tiennent à disposition via les syndicats territoriaux afin de répondre à l'ensemble des interrogations que les salariés pourraient être amenés à se poser...



3- Projet de Décision Unilatérale Congés de Fin de Carrière dans le cadre de l'évolution des métiers supports et logistiques du Service Commun (pour avis)

LE CFC n'est pas un progrès social !

Avec la réorganisation des USR et ses charrettes d'externalisation d'activités et fermetures de sites, c'est au tour du Congé de Fin de Carrière de faire son retour.

Malgré que ce véritable plan social soit à la seule et unique discrétion de la Direction de GRDF à travers une DUE, cette dernière a souhaité recueillir l'avis de l'organisme sur ce « dispositif temporaire de congés de fin carrière ».

Sans détailler les différentes mesures proposées, on peut, dès à présent, douter de leur pleine réussite. Sur 84 agents concernés, environ 30 « pourraient être concernés »..., cela donne immédiatement la teneur de l'intérêt que portent les salariés à ce plan même si nous ne saurions les blâmer d'être désireux de quitter l'entreprise dans une période actuelle d'incertitudes sur l'avenir du secteur de l'énergie et des services publics en général, mais surtout, au regard du manque de perspectives qui sont données aux salariés ainsi que de la dégradation des relations sociales à GRDF et de l'absence de reconnaissance en rapport avec leur investissement. Chacun aura le loisir de consulter ce dossier...

Pour la CGT, ce pseudo « plan de reconversion et de départs volontaires » n'est ni plus, ni moins qu'un véritable plan social. La CGT refuse les suppressions d'emplois programmées, dénonce le détournement d'argent de son objet par l'entreprise sur le dos des usagers et exige que les engagements pris soient tenus, dans tous les domaines. De plus, l'utilisation du CPC va accroître les difficultés de travail au sein des collectifs et deviendra une source de risques psychosociaux et de mal être au ceux qui vont continuer (non remplacement des partants). Les mesures proposées dans ce dossier sont, pour nous, un non-sens et vont à l'encontre de la transmission des compétences et des savoirs !





4. REX sur l'expérimentation Epod

REX de la sortie de PICTREL

La CGT constate que la phase d'expérimentation sur l'AI/ APPI de Nice est trop courte au regard des anomalies remontées, qui de plus, n'ont pas encore toutes fait l'objet d'un correctif à date du REX.

La CGT constate que la densité des tournées nuit aux conditions de travail et à l'autonomie des techniciens. De plus la gestion de la pause méridienne n'est pas toujours respectée. (Temps de pause inférieur à celui prévu, trajets nécessaires pour se rendre du lieu de la dernière intervention au lieu de restauration...).

Pour ces raisons, nous réaffirmons que les outils de mobilité sont une aide et ne doivent pas se substituer à l'humain qui doit disposer de l'autonomie nécessaire à l'exercice de son activité.

Concernant la formation, nous attirons votre attention sur le fait qu'elle sera animée par des référents qui n'ont pas nécessairement reçu de formation pédagogique pour transmettre leurs savoirs et connaissances.

Lors du CCE du 15 mars, la CGT s'est étonnée qu'une majorité d'externes soient en appui au pilotage de l'équipe du programme EPOD au regard des enjeux stratégiques pour GRDF.



L'ensemble des déclarations et avis sont en pièces jointes

ENSEMBLE, EN SIGNANT CE TEXTE, DISONS OUI AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ !

Suivez la campagne nationale pour défendre le service public de l'énergie sur www.oui-au-servicepublic-gazelectricite.fr

la FNME CGT appelle l'ensemble des salariés de l'énergie à :

- Faire GRÈVE,**
- Participer aux Assemblées Générales du personnel,**
- Manifester.**

Prochain CCE de GRDF le 30 mai 2018



<http://cce-grdf-cgt.fr>